

*quand j'auray le bonheur de vous voir; les petits ont de la peine à quitter leurs meres pour faire trois cens lieuës. J'écry à Monsieur du Pleſſis qu'il y a peu de Canots, mais qu'ils portent tres grande quantité de marchandises. Je vous recommande les porteurs, que mes promesses [251] s'il y a moyen se trouuent veritables; cela est de consequence. Voila le contenu, voicy la datte de la Lettre. De l'Isle ce septième d'Aouſt, à la lueur d'une écorce brulante; ce ſont les chandelles & les flambeaux du Païs.*

Je penſe auoir déjà dit autrefois que cette Isle, dont il eſt icy parlé, eſt dans le grand Fleuve de ſainct Laurens, enuiron à cent cinquante lieuës au deſſus des trois Riuieres; que les Sauuages qui l'habitent ſont extrémement ſuperbes. Les Hurons & les François qui demeurent en leur païs, voulans deſcendre ça bas, paſſent premierement par les terres des Nipifiriniens, & puis viennent aborder cette Isle, dont les habitans leur ſont tous les ans quelque peine. Ces Infulaires voudroient bien que les Hurons ne vinſſent point aux François, & que les François n'allafſent point aux Hurons, afin d'emporter eux ſeuils tout le trafic; c'eſt pourquoy ils ont fait tout ce qu'ils ont peu pour nous boucher le chemin: mais comme ils craignent les François, ceux qui accompagnent les Hurons, leurs facilitent le chemin. C'eſt choſe eſtrange, que quoy que les Hurons ſoient dix contre [252] vn ſeuil Infulaire, ſi eſt-ce qu'ils ne paſſeront pas, ſi vn ſeuil Infulaire s'y oppoſe, tant ils gardent étroittement les loix du Païs. Les preſens ouurent pour l'ordinaire cette porte, quelque fois on les fait plus grands, quelquefois plus petits, ſelon les occurrences. Cette année ils doiuent eſtre plus riches, pour ce qu'un Capitaine de l'Isle eſtât mort ce Prin-